



Choisir Desjardins,
c'est contribuer à changer
les choses.

Rapport annuel 2017



Message du conseil d'administration

C'est avec plaisir que je vous présente, au nom des dirigeants, cette revue de l'année 2017 pour la Caisse Desjardins Pierre-Boucher.

Un moteur de développement durable

En 2017, notre caisse a enregistré des excédents d'exploitation de 5,2 M\$. Ces résultats sont un indicateur de la saine gestion de la Caisse ainsi que de votre fidélité. Votre utilisation des produits et des services de la Caisse entraîne un effet positif direct sur sa rentabilité.

Grâce à votre appui, Desjardins est en mesure d'enrichir la vie des personnes et des communautés. Un des leviers de la Caisse pour y parvenir est le Fonds d'aide au développement du milieu. L'an dernier, nous avons distribué 0,3 M\$ grâce à ce fonds. À cette somme s'ajoutent nos engagements sous la forme de dons et de commandites, pour un total de 0,1 M\$.

Un autre de ces leviers est le Fonds de développement 100 M\$ sur 3 ans lancé en 2016 pour l'ensemble du Québec et de l'Ontario. Son objectif est de soutenir et de faire rayonner des initiatives et des projets en lien avec la mission socioéconomique du Mouvement Desjardins, soit l'éducation, la responsabilité sociale, le développement durable et la prise en charge des milieux par les personnes.

C'est grâce à l'engagement de ses membres que la Caisse Desjardins Pierre-Boucher, ses employés et ses dirigeants forment un puissant moteur de développement durable. Notre engagement fait partie de notre différence coopérative et demeure une de nos principales sources de fierté.

Ensemble, bien préparer l'avenir

Dans tout le Mouvement, ce sont plus de 7 millions de membres et clients qui ont choisi Desjardins. À notre caisse, vous êtes 37 615 à nous faire

confiance. Cela nous motive à poursuivre l'amélioration constante de nos services et le développement de nos produits afin d'être plus près de vos besoins.

Depuis l'automne 2017, la signature électronique vous permet de signer virtuellement vos documents d'hypothèque et toute demande de financement. Au lieu de recevoir votre contrat par la poste, de le signer, de vous déplacer en caisse ou de le retourner par la poste, il vous suffit désormais de cliquer pour signer. C'est une solution sécuritaire et moderne qui vous simplifie la vie.

Ce virage numérique est une de nos multiples façons d'être à la bonne place, au bon moment, pour la bonne personne.

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui s'engagent avec passion à la Caisse : les dirigeants, les gestionnaires ainsi que les employés. Sous la direction dynamique de M. Normand Besner, leur travail, leurs compétences et leur grande capacité d'adaptation permettent à notre coopérative de répondre toujours plus efficacement à vos besoins. Merci aussi à nos partenaires du Mouvement Desjardins de coopérer avec nous afin de bien vous servir.

Enfin, merci à nos 37 615 membres pour la confiance qu'ils nous témoignent. Choisir Desjardins, c'est plus que choisir une institution financière. C'est choisir de prendre part à un grand mouvement coopératif et de lui donner les moyens de contribuer activement à la vie des gens et des collectivités.

Pierre Gagnon
Président

Siège social

2401, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4N 1C5

Centre de services Chemin Chamby

3253, chemin Chamby
Longueuil (Québec) J4L 4K5

Centre de services Curé-Poirier

700, boul. Curé-Poirier Ouest
Longueuil (Québec) J4J 2J2

Site Internet : www.caissepierreboucher.com

Suivez nous sur Facebook!

Un seul numéro pour nous rejoindre : 450 468-7411



Message de la direction générale

Voici les résultats financiers détaillés de la Caisse Desjardins Pierre-Boucher et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2017.

Ces résultats sont indissociables de votre confiance et de votre engagement auprès de la Caisse. C'est grâce à cette fidélité de la part de nos membres que nous pouvons soutenir le développement de nos affaires et aussi celui de notre milieu.

Volume d'affaires sous gestion

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 2,4 G\$, en hausse de 10,3 % par rapport à 2016, la Caisse est en très bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins et sa participation dans ses filiales, la Caisse a accès à une grande variété de produits et de services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses membres.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER

Ces commentaires sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Bilan

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 1,1 G\$, une hausse de 7,6 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 960,1 M\$, en augmentation de 7,4 %.

Le passif de la Caisse est de 1,0 G\$, affichant une croissance de 7,9 %. Les dépôts totalisent désormais 861,5 M\$, une variation à la hausse de 7,8 %, tandis que les emprunts de votre caisse ont augmenté de 5,5 % et se chiffrent maintenant à 127,6 M\$.

Toujours au 31 décembre 2017, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse, passant à 108,2 M\$, soit une croissance de 5,3 %. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 4,9 M\$, des excédents à répartir de 3,8 M\$, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 3,5 M\$ et finalement des réserves de 96 M\$. Le montant de la réserve de stabilisation représente 3,1 M\$, tandis que la réserve pour ristournes éventuelles est de 4,6 M\$. Votre caisse a également accumulé 0,464 M\$ dans le Fonds d'aide au développement du milieu.

Les fonds propres de la Caisse sont, quant à eux, à un niveau conforme en ce qui a trait à la norme sur la suffisance des fonds propres des caisses, telle qu'établie par la Fédération des caisses du Québec.

RATIOS DES FONDS PROPRES	31 décembre 2017	31 décembre 2016	Normes minimales
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	16,71 %	12,97 %	11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	5,61 %	4,93 %	3,5 %

État du résultat

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 5,2 M\$, en hausse de 5,2 % par rapport à l'année précédente.

Le revenu d'intérêts totalise 27,3 M\$, une augmentation de 1,7 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 4,8 %, pour se situer à 9,7 M\$. Les autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, totalisent 8,6 M\$, en hausse de 4,4 % par rapport à l'année dernière.

La dotation à la provision pour pertes sur créances a été de 0,6 M\$, soit 0,06 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Les frais autres que d'intérêts ont connu une croissance modérée dans l'ensemble, soit une variation de 1,8 % pour atteindre 20,5 M\$.

Nous proposons le versement d'une ristourne de 1,3 M\$ ainsi que le versement d'un montant de 150 k\$ au Fonds d'aide au développement du milieu, une forme de ristourne collective nous permettant d'enrichir concrètement notre collectivité en appuyant des projets structurants.

La répartition retenue s'appuie sur l'importance de l'équilibre entre la distribution des excédents, la croissance et la capitalisation. Votre caisse, comme le Mouvement Desjardins dans son ensemble, doit assurer une forte capitalisation. Le développement et la pérennité de notre caisse s'appuient sur une juste répartition entre les besoins de nos membres et les exigences des marchés financiers.

L'évolution de la ristourne a été l'un des sujets abordés lors du dernier congrès du Mouvement Desjardins. Il a été convenu que la ristourne sera améliorée à compter de 2019, notamment pour la calculer en tenant compte de votre utilisation durant l'année écoulée d'un plus vaste éventail de produits et services de Desjardins, incluant par exemple votre carte de crédit et vos assurances.

Mettre notre passion à votre service

Nos employés sont présents pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets. Je tiens à souligner leur engagement et leur mobilisation et je les remercie d'avoir choisi Desjardins comme employeur.

Merci également aux dirigeants de la Caisse, des gens qui aiment sincèrement Desjardins, mais aussi profondément leur collectivité et leur région. Votre investissement en temps et en énergie est essentiel pour le développement d'une collectivité stimulante.

Choisir Desjardins, c'est participer tous ensemble à un milieu plus dynamique!

Normand Besner

Directeur général

ENGAGEMENT DE LA FÉDÉRATION AU BÉNÉFICE DES DÉTENTEURS DE PARTS PERMANENTES

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec, le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site Internet www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse.

De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES AU RAPPORT ANNUEL



Sommaire du portefeuille de prêts

Au 31 décembre 2017, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 2,1 % et 0,1 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégorie d'emprunteur et les montants des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, des prêts douteux bruts ainsi que des provisions individuelles et de la provision collective afférentes*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provision collective	Prêts nets au 31 décembre	
						2017	2016
PARTICULIERS							
Habitation	604 023 \$						
Consommation et autres	158 205						
Sous-total	762 228 \$	17 180 \$	393 \$	32 \$	336 \$	761 860 \$	702 748 \$
ENTREPRISES							
Commerciales et industrielles	194 727 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	3 109						
Administration et institutions publiques	17						
Sous-total	197 853 \$	2 920 \$	975 \$	506 \$	354 \$	196 993 \$	189 782 \$
TOTAL	960 081 \$	20 100 \$	1 368 \$	538 \$	690 \$	958 853 \$	892 530 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

Sommaire du portefeuille de dépôts

Au 31 décembre 2017, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 861 453 000 \$ en hausse de 62 111 000 \$, ou de 7,8 %, depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des particuliers. Ceux-ci représentaient 73,1 % du total des dépôts au 31 décembre 2017.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégorie de déposant et les montants des divers types d'épargne*.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS (EN MILLIERS DE DOLLARS CANADIENS)	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre	
						2017	2016
Particuliers	104 444 \$	74 512 \$	87 420 \$	121 176 \$	242 404 \$	629 956 \$	604 936 \$
Entreprises	53 978	16 886	51 256	15 145	—	137 265	126 784
Secteur public et autres	69 261	608	4 605	19 714	44	94 232	67 622
TOTAL	227 683 \$	92 006 \$	143 281 \$	156 035 \$	242 448 \$	861 453 \$	799 342 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Le tableau présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

	Parts détenues au 31 décembre 2017	Rendement moyen
Fonds provinciaux		
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(614) \$	— %
Gestion Desjardins Capital (INV)	267 948 \$	12,31 %
Desjardins Holding financier (FIN5A)	47 234 174 \$	14,07 %



Rapport de la présidente du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellement leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année.

1. Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée;
2. Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 1 627 170,85 \$;
3. La Caisse et ses centres n'ont octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres soient informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et commandites;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je souhaite remercier les membres du conseil pour leur engagement ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Johanne Leroux
Présidente



Desjardins
Caisse Pierre-Boucher

Les dirigeants

AU 31 DÉCEMBRE 2017

Conseil d'administration

PIERRE GAGNON	Président
MARTINE LAPOINTE	Vice-présidente
ALAIN DÉRY*	Secrétaire
GAËTAN BÉLIVEAU	Administrateur
ROBERT CARRIÈRE	Administrateur
KIM DEMONTIGNAC*	Administratrice
MARIE-MICHÈLE DROLET	Administratrice
KATY JABANG NOUBOUSSI	Administratrice
PHUONG-MINH PHAN	Administratrice
MATHIEU POLIQUIN	Administrateur
STEVE SAMSON	Administrateur
ALAIN SAVARIA*	Administrateur
ANNE-JULIE SOUCHEAU-RENAUD....	Administratrice
PASCALE ST-AMAND*	Administratrice
POSTE VACANT (1)	

Conseil de surveillance

JOHANNE LEROUX	Présidente
LUCIE MARQUIS	Secrétaire
DANIEL MCCRAW	Conseiller
FRÉDÉRIC ST-GERMAIN.....	Conseiller
EIFFEL THONY*	Conseiller

* Dirigeants sortants et rééligibles

Approbation du rapport annuel

Nous certifions que le rapport annuel de la Caisse Desjardins Pierre-Boucher, pour l'année financière complétée au 31 décembre 2017, répond aux exigences de la *Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse.

Pierre Gagnon
Président

Martine Lapointe
Vice-présidente

